

TERRITOIRES À CONCENTRATION DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE ET INÉGALITÉS ENTRE LES SECTEURS DE LA MRC DES MOULINS



INTRODUCTION

PAR
BERNARD-SIMON LECLERC
SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION

Le Québec a connu au cours des dernières années une mobilisation animée autour de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En ce sens, le gouvernement du Québec a rendu public, en avril 2004, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*. Les mesures à mettre en place énoncées dans le document s'inscrivent dans le sillage des dispositions de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée plus tôt, en décembre 2002.

L'élargissement du concept de santé à des notions plus positives ainsi que les changements quant à la façon même d'appréhender les facteurs qui la conditionnent ne sont pas étrangers à cette prise de conscience. La nouvelle perspective de la santé envisagée comme une ressource de la vie quotidienne intègre aux interventions visant directement les individus des actions de modification de l'environnement physique, économique et social. Elle invite au partage des responsabilités à l'égard du maintien et de l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population et convie du coup les personnes, les familles et les communautés environnantes ainsi que les acteurs de la santé et des autres secteurs de la société à l'engagement concerté. Le *Programme national de santé publique 2003–2012* précise à cet égard la contribution du réseau de la santé et des services sociaux à l'engagement collectif en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales en matière de santé et de bien-être.

Lanaudière est une région riche de sa mobilisation et de la qualité de sa concertation en matière de participation des individus et des organismes de la communauté à la réduction de problématiques sociales. La Table des partenaires du développement social de Lanaudière, créée dès mai 1999, et ses six comités locaux de développement social mis en place un an plus tôt en témoignent. Qui plus est, la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière met le développement des communautés au cœur de son *Plan d'action régional de santé publique 2004–2007*, adopté en décembre 2003, et encourage son personnel à œuvrer dans cette voie.



Dans le cadre de son mandat de surveillance de la santé qui vise à soutenir les décideurs, les intervenants de santé et les acteurs des différents secteurs de la société dans la connaissance et l'analyse de leur milieu ainsi que dans l'élaboration de projets d'action sanitaire et sociale, le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de Lanaudière présente *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC des Moulins*. Ce fascicule fournit une version locale et valide de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de *Pampalon*, du nom de son principal concepteur, lorsque celle-ci est exprimée exclusivement par rapport aux personnes qui résident sur le territoire de la MRC des Moulins. Il décrit les caractéristiques socioéconomiques de la population et permet la localisation fine des secteurs où vivent des personnes, des familles et des collectivités moins nanties.

INDICE DE DÉFAVORISATION

*Six indicateurs,
deux dimensions*

L'indice revêt deux dimensions : l'une, matérielle, reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante – et se rapproche du concept de pauvreté tel qu'on le conçoit traditionnellement ; l'autre, sociale, renvoie à la fragilité du réseau social et à l'isolement des personnes, et ce, du noyau familial jusqu'à la communauté. Techniquement, l'indice regroupe six indicateurs tirés du recensement canadien de 2001¹⁻⁴. Ils concernent les personnes de 15 ans et plus, à l'exception de la proportion de familles monoparentales.

Composante matérielle	Composante sociale
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Proportion de gens occupant un emploi	Proportion de personnes vivant seules

*Mesure
territoriale*

L'indice est une mesure territoriale et non une mesure directe d'ordre individuel. De fait, il constitue un agrégé des caractéristiques individuelles des résidents d'un secteur. Il représente donc davantage l'aspect socioéconomique du milieu immédiat de l'individu que sa situation socioéconomique propre.

*Mesure absolue,
mesure relative*

La défavorisation, au même titre que la pauvreté, peut être exprimée en termes absolus ou relatifs. Le seuil de pauvreté fixé par le professeur Sarlo de l'Institut Fraser de Vancouver est un exemple de seuil absolu^{5,6} : les gens sont pauvres s'ils ne peuvent subvenir à leurs « besoins essentiels ». Sa mesure des besoins repose sur le coût d'un panier de consommation et de services comprenant nourriture, habillement, logement, hygiène personnelle, soins de santé, transport et téléphone. Le Conseil canadien de développement social ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sont plutôt en faveur d'une définition relative de la pauvreté⁷. Selon leurs porte-parole, il faut considérer le concept de pauvreté non pas comme la privation des besoins absolument essentiels, mais comme l'exclusion du mode de vie, des ressources, des possibilités et des sources de bien-être auxquels les autres ont



largement accès dans la même société. C'est ce qu'ont fait Pampalon et Raymond en créant leur indice de défavorisation. Ils définissent en effet cette dernière comme un « état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe ».

Notion de calibrage

Le présent ouvrage s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière^{8,9}. La mesure relative qui y est exprimée identifie les écarts existant entre les mieux nantis d'un territoire donné et ceux qui le sont moins. Ces documents ont en commun de localiser géographiquement le cinquième le plus défavorisé de la population. Ce qui varie cependant d'un document à l'autre est le calibrage ou, pour dire les choses autrement, la population de référence à laquelle sont comparées les personnes, les familles et les communautés qui y résident. Il peut s'agir de l'ensemble des résidents de la province ou encore de ceux d'une région sociosanitaire, d'un réseau local de services ou d'une MRC.

Mise en garde

Le choix de l'unité territoriale utilisée pour le calibrage conditionne l'interprétation de la valeur de l'indice. Le calibrage à l'échelle de la MRC des Moulins mène à une meilleure répartition de la population à l'intérieur du territoire en question. Cette façon de faire invalide toutefois toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre. À moins d'indications contraires, les valeurs de défavorisation rendues publiques dans *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC des Moulins* n'ont de sens que pour le territoire de la MRC des Moulins et les municipalités qu'elle englobe.

MRC DES MOULINS

La défavorisation

La MRC comprend 129 aires de diffusion (appelées ensuite *secteurs* dans le document). Ses secteurs comptent en moyenne 847 personnes (minimum 227, maximum 1 842) et correspondent, grosso modo, à un ou à quelques pâtés de maisons avoisinants, en milieu urbain, et à une fraction de village, en milieu rural. Il s'agit de la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada produit des données de recensement. La localisation exacte des différents secteurs est présentée à la figure 1 et dans l'encart.

Pour chacune des dimensions de la défavorisation – matérielle et sociale –, la population a d'abord été répartie en quintiles (groupe de 20 %), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Le premier quintile représente le cinquième de la population de la MRC le mieux nanti, tandis que le dernier quintile désigne le cinquième le plus défavorisé. Ces mêmes groupes sont croisés pour former une grille de 25 cellules de manière à distinguer la population la plus défavorisée simultanément quant à l'une et l'autre dimension (quintiles 5 et 5), celle qui l'est la moins (quintiles 1 et 1) et celles occupant différentes positions entre ces extrêmes.

La MRC des Moulins par rapport à elle-même

Cette section présente la distribution de la défavorisation sur le territoire de la MRC des Moulins selon le calibrage fait à cette échelle locale (tableau 1). Le cinquième de la population de la MRC le plus défavorisé sur le plan matériel touche 21 407 individus répartis dans 25 secteurs. D'un autre côté, le cinquième qui l'est le plus sur le plan social



en affecte 20 727, distribués dans 21 secteurs. Les deux formes de défavorisation coexistent chez 5,3 % de la population de cinq secteurs, soit pour 5 795 personnes. Alors que, par définition du calibrage, 20 % de la population de la MRC des Moulins est considérée désavantagée matériellement, c'est autant que 58,8 % de celle du secteur La Plaine de la municipalité de Terrebonne qui est catégorisée de la sorte. Par ailleurs, la défavorisation sociale sur le territoire de l'ancienne municipalité de Terrebonne atteint 26,9 % comparativement à la moyenne de 20 % pour l'ensemble de la MRC.

Tableau 1

Défavorisation	Sociale					Population	
	Quintile 1 N	Quintile 2 N	Quintile 3 N	Quintile 4 N	Quintile 5 N	N	%
Matérielle							
Quintile 1	3 365	5 441	3 709	4 629	4 916	22 060	20,2
Quintile 2	3 461	5 531	4 795	3 252	5 315	22 354	20,5
Quintile 3	7 948	963	1 850	7 028	3 789	21 578	19,8
Quintile 4	4 152	5 418	6 369	4 989	912	21 840	20,0
Quintile 5	3 191	4 457	5 368	2 596	5 795	21 407	19,6
Population							
N	22 117	21 810	22 091	22 494	20 727	109 239	
%	20,2	20,0	20,2	20,6	19,0		100,0

Une visualisation cartographique laisse très bien apercevoir les inégalités entre les municipalités et à l'intérieur même des municipalités de la MRC (figure 4). Elle circonscrit avec grande précision les secteurs défavorisés tant sous l'angle matériel que social, marqués de teintes pourpre et lilas, cependant que les conditions d'existence s'avèrent nettement plus positives dans les secteurs favorisés, colorés en vert foncé et en vert tendre. Les défavorisations matérielle et sociale ne se superposent pas forcément : la MRC enclave des milieux défavorisés quant à l'une ou à l'autre des formes seulement. Les tons de rouge indiquent une forte défavorisation surtout matérielle et les tons de bleu, une forte défavorisation surtout sociale. Un zoom sur les grandes agglomérations de la MRC fait ressortir les nombreuses disparités, illustrées par autant de couleurs (encart). Il révèle la présence de contrastes saillants et montre que des communautés se situant aux extrêmes de l'échelle sociale se retrouvent à quelques rues près.

Les valeurs de l'indice reflètent d'importants contrastes socioéconomiques sur le territoire de la MRC des Moulins. À cet égard, on aura garde de confondre le phénomène de la défavorisation étudié avec l'indice ou avec les étiquettes matérielle et sociale qu'il arbore. En effet, aussi judicieux que soit l'éclairage apporté par l'indice, l'utilisateur ne saurait perdre de vue que la défavorisation de forme matérielle traduit essentiellement la présence de faibles niveaux de scolarité, d'emploi et de revenu, alors que la forme sociale témoigne plutôt de différences plus marquées quant à l'état matrimonial, au fait de vivre seul ou en famille monoparentale. Les valeurs rapportées (à l'exception de celles pour la proportion de familles monoparentales) ont été corrigées pour la variation de la structure par âge et sexe de la population entre les secteurs. Cet ajustement permet d'effectuer des comparaisons géographiques en neutralisant l'effet relié à ces caractéristiques.



Tableau 2

Défavorisation	Profil socioéconomique					
	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quintile 1	26,0	68,9	30 491	7,4	15,8	12,5
Quintile 2	31,9	66,4	26 242	5,9	15,3	14,7
Quintile 3	36,4	62,8	24 501	4,8	16,4	14,9
Quintile 4	41,3	60,4	23 140	5,5	15,8	12,1
Quintile 5	48,0	56,0	21 009	7,2	17,1	16,9
Sociale						
Quintile 1	34,0	63,4	25 241	2,7	12,2	9,4
Quintile 2	35,7	64,1	26 794	4,3	14,6	10,3
Quintile 3	38,5	63,0	24 207	4,9	16,1	13,6
Quintile 4	36,5	62,2	25 290	7,4	16,8	15,7
Quintile 5	38,6	62,1	23 970	11,8	21,0	22,5
Concomitante						
Quintiles 1 et 1	25,4	70,2	31 641	3,3	10,5	9,5
Quintiles 5 et 5	46,9	54,2	20 444	11,4	21,0	26,6
Total	36,6	62,9	25 111	6,2	16,1	14,2

Partant, les écarts sont frappants entre la population de la MRC des Moulins favorisée et défavorisée simultanément sur les dimensions matérielle et sociale (tableau 2). Par exemple, les valeurs oscillent considérablement en ce qui concerne la scolarité (respectivement 25,4 % et 46,9 % des personnes n'ont pas de diplôme d'études secondaires), l'emploi (70,2 % et 54,2 % occupent un emploi) et le revenu moyen (31 641 \$ et 20 444 \$). Par ailleurs, elles s'accroissent du simple au double sur le plan de l'état matrimonial (respectivement 10,5 % et 21,0 % des personnes sont soit séparées, divorcées ou veuves), du simple au triple au regard de la monoparentalité (9,5 % et 26,6 % vivent dans ces familles) et du simple au quadruple en ce qui a trait aux personnes qui vivent seules (3,3 % et 11,4 %).

Les résidents du périmètre de la MRC des Moulins les plus défavorisés quant aux aspects matériel et social sont un peu plus âgés relativement à la moyenne que leurs concitoyens plus favorisés (tableau 3).

De manière à localiser les secteurs démunis et à soutenir le développement de projets locaux et communautaires, la valeur des six indicateurs socioéconomiques qui définissent la défavorisation est fournie pour chaque secteur que compte la MRC des Moulins. On y retrouve également le nombre d'individus qui résident dans le secteur de même que le rang qu'il occupe sur l'une et l'autre composantes de la défavorisation (tableau 4). Plus élevée est la valeur du rang, qui s'échelonne de 1 à 100, plus forte est la valeur de la défavorisation. Le lecteur comprendra que les formules « rangs 81 à 100 », « dernier quintile » et « cinquième de la population le plus défavorisé » possèdent la même signification.



Les secteurs qui arborent une valeur approchant ou atteignant 100 représentent ainsi la pire conjoncture qu'il est possible de retrouver dans la MRC et reflètent les secteurs où résident les personnes, les familles et les communautés les plus désavantagées du territoire sur la base de l'attribut matériel ou social concerné. Les secteurs 24640051 et 24640129 du secteur Lachenaie de Terrebonne, 24640112 et 24640120 du secteur La Plaine, 24640055 et 24640099 de l'ancienne municipalité de Terrebonne, et 24640074 et 24640084 de Mascouche en font partie (tableau 4 et encart).

Tableau 3

Défavorisation	Population N	Groupe d'âge							Sexe	
		0-4 ans %	5-14 ans %	15-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65-74 ans %	75 ans et + %	Hommes %	Femmes %
Matérielle										
Quintile 1	22 060	7,1	18,4	12,0	36,7	21,4	3,3	1,2	50,0	50,0
Quintile 2	22 354	6,1	17,1	13,3	33,8	23,9	4,0	1,8	49,9	50,1
Quintile 3	21 578	5,5	16,1	14,5	31,8	25,9	4,3	1,9	49,6	50,4
Quintile 4	21 840	6,2	17,8	12,1	34,0	23,7	4,4	1,8	50,7	49,3
Quintile 5	21 407	6,2	17,0	12,4	32,8	23,4	5,3	2,8	50,0	50,0
Sociale										
Quintile 1	22 117	5,8	18,1	13,6	32,4	25,9	3,0	1,0	50,4	49,6
Quintile 2	21 810	6,9	18,4	11,8	35,7	21,9	3,8	1,5	50,8	49,2
Quintile 3	22 091	6,5	18,4	12,7	35,0	22,4	3,5	1,5	50,5	49,5
Quintile 4	22 494	5,6	16,8	12,8	33,2	24,9	5,0	1,8	50,6	49,4
Quintile 5	20 727	6,2	14,6	13,4	32,7	23,2	6,1	3,7	47,7	52,3
Concomitante										
Quintiles 1 et 1	3 365	6,1	21,7	14,0	33,4	22,7	1,6	0,4	49,9	50,1
Quintiles 5 et 5	5 795	5,3	12,4	14,1	28,7	25,2	8,0	6,3	47,1	52,9
Total	109 239	6,2	17,3	12,8	33,8	23,7	4,3	1,9	50,0	50,0

La MRC des Moulins par rapport aux autres MRC de la région

On ne saurait trop insister sur le fait que les valeurs de défavorisation présentées dans les lignes précédentes n'ont de sens que pour le territoire de la MRC des Moulins, alors que la défavorisation est exprimée relativement à la seule population qui y réside. Le calibrage réalisé à l'échelle de la MRC des Moulins empêche effectivement toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre.

S'il permet aux acteurs d'esquisser un portrait socioéconomique de leur territoire à partir des valeurs qui s'y rapportent et, du coup, de cibler des secteurs prioritaires d'intervention là où se concentre la défavorisation, ces derniers pourraient aussi vouloir savoir comment la MRC des Moulins se compare aux autres MRC du réseau local de services (RLS) de Lanaudière-Sud, de la région toute entière ou du Québec.

L'opération est rendue possible par le calcul d'indices comparatifs de défavorisation (ICD). Ils sont faits en rapportant la proportion de défavorisation de la MRC des Moulins à celle de l'ensemble du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas, après calibrage à ces échelles. La valeur de base pour le territoire de référence est 1. Les MRC pour lesquelles l'indice comparatif est inférieur à 1 ont une proportion de défavorisation inférieure à la moyenne. Au contraire, toute valeur de l'indice comparatif supérieure à 1 signifie que la proportion de défavorisation dans la MRC correspondante est plus élevée que dans le reste du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas.



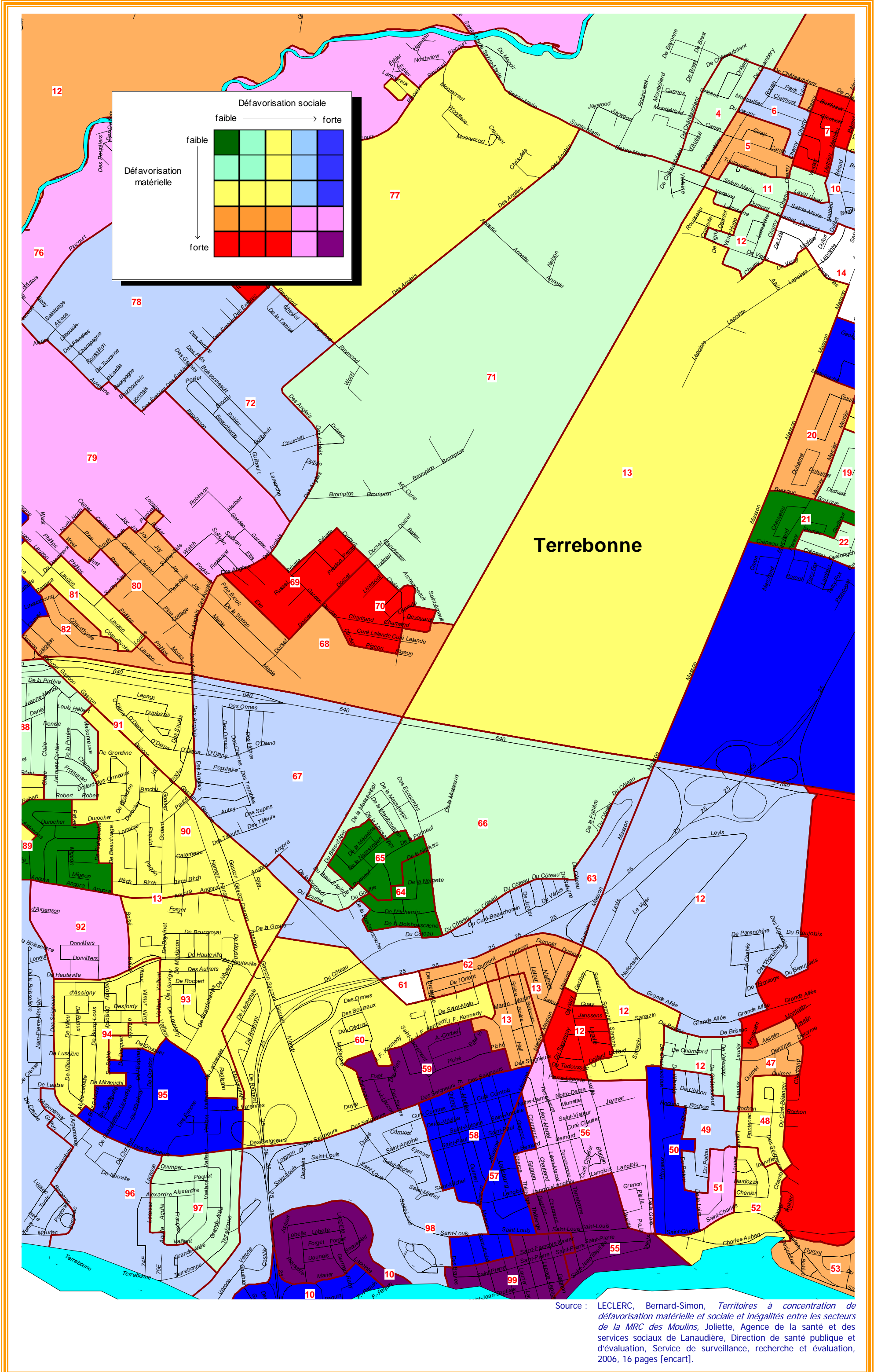
Tableau 4

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
	N	Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
Terrebonne (secteur Lachenaie)									
24640033	1 031	17	23	29,3	68,5	29 249	2,0	15,7	7,7
24640034	821	16	24	23,3	63,6	29 702	0,9	16,2	10,0
24640035	433	19	54	39,4	76,5	27 864	4,9	14,2	16,7
24640036	524	35	68	21,2	59,7	21 703	3,5	20,2	10,0
24640037	634	53	15	29,8	58,1	25 120	1,1	15,9	8,8
24640038	836	4	86	24,2	74,2	27 136	7,0	21,4	8,2
24640039	574	49	10	37,5	71,1	23 374	5,2	7,7	15,6
24640040	543	7	73	22,8	72,1	24 767	4,8	13,6	25,0
24640041	537	14	57	22,8	69,8	24 061	12,2	12,6	6,9
24640042	534	79	64	42,5	57,7	21 776	6,7	17,5	14,7
24640043	303	29	84	35,6	71,8	23 645	8,0	15,9	21,1
24640044	1 035	22	45	23,7	67,6	24 337	2,5	17,3	9,5
24640045	1 116	21	53	26,6	67,7	25 755	3,1	17,5	9,5
24640046	729	81	39	43,7	57,8	22 353	7,2	14,7	9,8
24640047	480	66	10	45,4	68,2	23 215	5,4	10,4	10,3
24640048	523	43	2	31,1	67,2	24 588	0,0	15,5	0,0
24640049	434	48	70	42,8	63,1	26 609	3,5	22,9	8,7
24640050	610	29	85	19,2	64,0	20 321	7,0	16,2	19,4
24640051	532	76	100	49,0	56,8	21 119	11,8	31,6	21,9
24640052	540	30	55	38,9	74,2	23 232	3,9	18,7	9,1
24640053	502	78	27	44,2	59,4	26 188	3,1	11,0	23,3
24640054	1 007	39	36	27,6	59,5	26 633	10,1	12,3	4,9
24640062	368	78	15	41,6	59,0	22 273	6,4	14,9	0,0
24640063	550	2	80	11,2	63,3	33 973	3,4	17,1	18,9
24640064	476	4	11	23,8	66,7	39 318	2,2	15,3	0,0
24640065	528	1	16	27,4	77,0	41 419	1,8	12,5	10,0
24640066	1 050	1	40	23,5	75,6	55 868	6,0	12,6	8,1
24640067	1 120	45	77	39,1	67,9	22 660	6,3	19,0	14,3
24640091	549	7	58	31,5	71,7	31 809	4,7	14,0	17,6
24640126	891	15	76	22,9	65,5	26 233	9,5	15,8	12,5
24640127	531	59	55	31,8	62,0	20 507	3,5	14,2	21,9
24640128	558	6	26	21,1	71,9	26 098	1,1	16,8	6,5
24640129	416	99	9	49,6	45,5	20 312	3,3	13,7	10,7
24640130	394	64	28	24,4	49,4	23 377	2,1	17,1	7,1
Terrebonne									
24640055	1 156	86	100	44,5	49,1	21 716	15,6	23,2	35,8
24640056	1 389	76	62	38,5	59,5	21 878	8,1	13,1	20,0
24640057	1 270	32	98	35,7	62,5	24 477	13,9	23,4	32,1
24640058	1 166	54	92	34,5	57,5	22 247	14,5	19,1	25,8
24640059	1 119	93	90	49,9	53,0	22 232	9,0	21,3	22,7
24640060	1 319	56	60	35,1	61,9	22 261	6,1	15,1	16,7
24640085	1 842	74	44	40,1	59,5	23 072	4,8	15,1	14,8
24640086	1 556	31	73	38,1	64,6	29 922	7,7	15,6	18,5
24640087	1 632	42	19	33,3	61,4	27 735	2,0	16,6	5,2
24640089	1 789	18	13	29,7	71,0	29 328	4,5	9,1	12,9
24640090	1 659	38	52	32,2	65,1	25 094	3,2	16,3	13,7
24640092	380	70	86	44,1	60,3	23 315	13,6	14,5	23,8
24640093	1 710	48	4	34,1	65,6	26 648	2,0	8,1	10,5
24640094	1 696	9	59	28,8	66,3	32 856	5,9	15,5	12,4
24640095	1 421	26	87	34,5	68,5	26 099	8,8	18,1	21,8
24640096	1 446	58	69	38,0	55,0	27 403	4,0	18,3	18,7
24640097	1 019	34	29	28,6	66,2	25 507	4,7	11,0	14,8
24640098	1 172	28	81	32,4	63,4	28 070	10,3	15,1	17,8
24640099	1 056	98	97	45,2	49,4	16 605	18,2	23,2	28,8
24640100	1 282	83	89	48,1	59,1	21 764	9,8	17,0	28,6
24640101	1 047	20	96	35,2	67,4	24 710	21,5	22,4	19,7
24640102	1 586	13	65	32,2	69,5	31 033	5,8	15,8	15,6
24640103	1 271	11	27	28,2	70,1	31 291	6,2	10,2	12,2
24640104	1 658	6	93	20,4	63,9	27 395	17,3	20,1	15,0
24640105	1 059	3	79	21,9	69,8	33 124	8,9	17,5	8,1
24640106	525	79	79	38,5	59,9	18 888	12,2	13,9	20,0
24640107	1 417	44	71	38,7	62,5	26 967	9,1	17,9	10,5
24640108	1 264	41	39	35,9	65,0	26 430	4,8	15,2	9,2
24640109	1 364	94	32	49,7	55,4	22 463	5,5	14,5	11,9
24640110	1 535	69	25	41,9	62,9	22 592	3,7	16,4	6,7
24640111	1 500	89	67	47,7	57,1	20 933	12,1	15,6	13,3
24640131	529	68	17	40,9	63,7	22 404	7,0	12,4	6,1



Tableau 4 (suite)

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
	N	Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
Mascouche									
24640001	468	99	20	46,7	51,8	17 850	9,7	12,4	7,1
24640002	880	67	63	37,6	59,1	21 022	9,6	18,4	4,5
24640003	710	9	33	17,9	66,7	26 364	7,0	12,3	4,8
24640004	499	26	20	24,1	66,2	27 777	0,0	12,4	26,7
24640005	524	61	8	33,8	60,4	23 334	3,8	11,3	6,7
24640006	550	55	67	39,5	57,6	27 222	4,4	19,3	14,7
24640007	454	81	37	50,9	65,6	21 376	2,7	16,4	14,8
24640008	541	73	14	32,0	53,6	23 981	2,6	14,8	6,7
24640009	532	53	14	36,1	65,9	23 942	3,0	10,9	15,2
24640010	481	51	76	32,8	67,2	19 498	1,6	19,8	22,6
24640011	448	40	8	21,6	61,7	24 179	2,3	8,4	14,3
24640012	403	34	7	35,1	72,9	25 672	0,0	14,6	13,0
24640013	827	57	9	32,2	57,4	25 317	1,9	13,7	8,0
24640015	977	52	94	49,5	63,9	25 857	6,0	25,3	34,8
24640016	364	51	0	37,0	69,2	24 643	0,0	12,9	0,0
24640017	241	34	1	26,1	68,9	26 164	0,0	7,4	18,8
24640018	376	51	32	31,6	68,0	19 028	0,0	22,0	8,3
24640019	621	23	5	31,4	74,4	26 119	6,0	6,9	6,5
24640020	735	71	52	37,7	57,7	23 830	9,9	11,0	17,5
24640021	572	19	5	11,6	64,5	23 464	2,2	9,2	6,3
24640022	617	24	19	30,3	74,4	24 567	2,4	10,8	16,7
24640023	1 375	12	95	32,6	68,3	26 048	14,7	24,7	18,8
24640024	515	56	91	41,4	61,6	22 358	12,0	20,5	19,2
24640025	652	97	6	36,7	49,4	19 816	5,4	9,4	7,5
24640026	632	33	1	30,5	77,2	22 050	0,0	10,3	8,3
24640027	445	39	42	24,6	61,3	23 202	6,7	14,5	7,7
24640028	425	64	14	38,7	55,8	26 365	1,9	18,7	0,0
24640029	587	50	22	37,2	63,1	26 347	3,9	14,7	8,3
24640030	678	46	90	39,6	64,5	24 076	8,3	19,3	26,8
24640031	494	14	54	18,2	67,4	24 541	0,0	20,3	16,7
24640032	664	61	37	38,3	60,9	23 770	6,2	12,9	13,2
24640068	432	78	41	40,8	58,5	22 349	9,3	12,9	11,1
24640069	307	92	16	39,3	51,8	22 019	2,6	14,5	11,1
24640070	382	87	7	34,2	52,7	23 129	0,0	12,1	21,7
24640071	1 059	24	22	25,5	64,3	27 879	5,8	12,2	6,7
24640072	908	60	78	41,4	65,6	20 583	4,4	20,1	16,7
24640073	416	91	17	45,7	54,7	22 473	4,9	17,2	0,0
24640074	323	100	17	39,4	42,1	16 466	0,0	15,3	27,3
24640075	227	99	4	50,5	49,0	19 128	4,4	13,9	0,0
24640076	661	77	70	47,5	59,8	25 714	5,3	15,5	25,0
24640077	587	50	7	30,0	66,6	21 082	0,0	17,6	5,9
24640078	672	60	74	36,3	56,6	24 714	7,6	14,6	23,1
24640079	1 000	64	63	34,7	56,6	23 296	5,9	15,7	16,7
24640080	621	80	2	48,8	64,4	24 815	1,1	11,5	5,6
24640081	565	43	6	31,6	67,6	25 748	1,3	7,8	17,6
24640082	664	80	11	40,6	56,7	22 861	1,6	15,9	7,7
24640083	453	48	83	34,7	65,1	21 552	6,2	18,3	17,9
24640084	346	100	44	59,0	47,4	16 287	2,8	17,0	22,7
24640122	521	70	34	43,6	61,9	24 192	2,8	16,1	12,5
24640123	410	77	21	39,1	57,8	24 474	8,9	8,6	15,4
Terrebonne (secteur La Plaine)									
24640112	1 276	92	35	57,9	61,0	24 363	3,8	17,4	11,3
24640113	1 711	36	84	46,6	66,9	30 344	9,4	18,9	13,5
24640114	1 578	97	49	48,5	54,9	21 172	4,7	15,1	18,9
24640115	1 750	66	57	50,8	64,3	24 883	2,7	22,8	6,3
24640116	1 610	72	50	42,5	60,4	23 544	5,6	16,3	12,0
24640117	1 100	84	47	55,1	64,7	22 514	7,9	16,0	10,6
24640118	1 392	63	34	42,3	66,8	21 410	2,8	16,6	10,3
24640119	634	83	28	39,3	61,4	18 082	0,0	22,6	9,1
24640120	1 096	95	75	54,5	58,3	19 807	11,5	18,3	12,9
24640121	1 048	85	46	43,8	58,1	22 637	2,8	13,6	25,4
24640124	1 296	90	42	49,4	59,8	20 919	4,7	17,3	11,3
24640125	1 182	88	82	46,7	59,5	19 504	4,9	21,1	17,1



Source : LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC des Moulins*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages [encart].

Indice comparatif de défavorisation de la population de secteurs à concentration de défavorisation selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec, 2001

	Calibrage national			Calibrage régional			Calibrage RLS			Calibrage MRC		
	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée
Ensemble du Québec	1,00	1,00	1,00									
Lanaudière	1,09	0,48	0,60	1,00	1,00	1,00						
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91	1,85	1,13	1,77	1,00	1,00	1,00			
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91	1,79	1,04	2,37	0,42	1,05	0,67	1,00	1,00	1,00
Berthierville	3,61	1,25	5,56	3,63	2,81	13,08		2,83		0,83	3,32	
La Visitation-de-l'Île-Dupas												
Lanoraie	0,21			0,21								
Lavaltrie	1,98			1,99	1,08			1,08				
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	1,35			1,36						1,36		
Saint-Barthélemy	5,00			5,03			1,59			1,58		
Mandeville	2,86			2,87	3,36	10,95		3,38		2,89	3,96	10,69
Saint-Cléophas-de-Brandon												
Saint-Cuthbert	0,84			0,84			0,85			0,85		
Saint-Didace												
Saint-Gabriel-de-Brandon	4,31			4,33			2,21			4,35		
Saint-Gabriel	2,92	2,51	4,72	1,07	5,05	4,99	1,08	5,08	9,22	1,07	5,95	4,87
Saint-Ignace-de-Loyola												
Saint-Norbert	2,20			2,21			2,24			2,23		
Sainte-Élisabeth												
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0,42			0,42	0,83	1,96		0,83		0,42	0,50	1,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,82	0,80	1,80	2,29	0,35	1,60	1,55	1,00	1,00	1,00
Crabtree												
Joliette	1,60	2,52	5,62	1,27	4,08	5,94	0,55	4,10	4,74	1,69	2,63	3,07
Notre-Dame-de-Lourdes	5,00			4,14	1,88	8,72	1,88			5,26		
Notre-Dame-des-Prairies						0,90						
Saint-Ambroise-de-Kildare												
Saint-Charles-Borromée		0,73			1,26			1,26			0,76	
Saint-Paul	1,36			1,36						1,43		
Saint-Pierre					5,05			5,08				
Saint-Thomas	0,79			0,80						0,83		
Sainte-Mélanie	1,71			1,72			1,74			1,81		
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53	2,51	0,71	0,80	1,52	0,72	0,58	1,00	1,00	1,00
Chertsey	4,33			4,35			3,82			3,08		
Entrelacs	3,25	1,75		3,27	1,77			1,77			1,85	
Manawan	5,00			5,03			5,08			5,05		
Notre-Dame-de-la-Merci	4,45	0,55		4,47	2,15	7,41	4,52	2,16	13,69	4,50	2,25	26,87
Rawdon	2,89	0,51	2,28	2,42	0,94	2,41	0,53	0,95			2,09	
Saint-Alphonse-Rodriguez	2,37			0,83	1,91		0,84	1,92			2,00	
Saint-Côme	5,00			5,03			5,08			5,05	0,69	11,07
Saint-Damien	5,00			5,03	0,40	1,87	3,68	0,40	3,45	1,76	0,42	
Saint-Donat	0,88	0,24	1,08	0,88	1,33	1,14	0,25	1,33	2,10		1,39	
Saint-Félix-de-Valois	0,74			0,75	0,95			0,95			0,99	
Saint-Guillaume-Nord												
Saint-Jean-de-Matha	3,13			3,14			0,93					
Saint-Michel-des-Saints	3,40			0,88			0,89			0,37		
Saint-Zénon	3,52			3,53			1,97			1,96		
Sainte-Béatrix	2,04	1,07		2,05	1,08			1,09			1,14	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	3,47			3,49			3,52			1,41		
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1,60				1,62			1,62			1,69	
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00	2,63	0,82	1,53	1,89	0,45	1,05	1,00	1,00	1,00
Saint-Alexis (P)												
Saint-Alexis (V)												
Saint-Calixte	3,77			3,79	1,56	4,45	2,77	1,57	8,22	0,51	2,02	
Saint-Esprit												
Saint-Jacques	1,29			1,29								
Saint-Liguori												
Saint-Lin-Laurentides	3,57			3,30	1,29		3,00	0,77		2,03	1,28	
Saint-Roch-de-l'Achigan	1,61			1,62			0,93			0,95		
Saint-Roch-Ouest												
Sainte-Julienne	4,28			4,30	1,12	5,20	2,61			1,00	1,82	
Sainte-Marie-Salomé												
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,36	0,31	0,89	0,38	1,00	1,00	1,00			
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51	0,26	1,08	0,53	0,70	1,25	1,03	1,00	1,00	1,00
Charlemagne	0,40	1,44		0,40	2,01		2,15	2,02	2,81	2,78	2,09	5,04
L'Assomption					0,97		0,56	1,37	1,60	1,02	0,47	
L'Épiphanie (P)	3,82			3,84			3,82			5,15		
L'Épiphanie (V)	1,53	1,53	6,82	1,54	1,55	7,20	3,22	1,56	6,30	3,31	1,61	6,25
Repentigny (secteur Le Gardeur)	0,10	0,08		0,10	0,68		0,74	1,19	1,05	1,09	0,71	1,04
Repentigny	0,15	0,80	0,43	0,10	1,23	0,45	0,21	1,28	0,40	0,36	1,20	0,56
Saint-Sulpice							0,83			1,40		
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22	0,35	0,71	0,23	1,29	0,77	0,97	1,00	1,00	1,00
Mascouche	0,35	0,41		0,35	0,62		1,10	0,62		0,63	0,73	
Terrebonne (secteur La Plaine)	0,85			0,86			2,94			3,00	0,97	1,42
Terrebonne (secteur Lachenaie)	0,10	0,12		0,10	0,12		0,71	0,32	0,50	0,27	0,55	
Terrebonne	0,28	0,85	0,55	0,28	1,31	0,58	1,09	1,36	2,20	0,89	1,41	2,02

L'absence de valeur signifie qu'aucun secteur du territoire en question ne correspond au critère retenu.

Interprétation de l'indice comparatif de défavorisation (ICD) et du calibrage

La valeur de référence pour le territoire qui sert de base à la comparaison est 1. Une valeur de l'ICD supérieure à 1 représente une proportion de défavorisation plus élevée que la moyenne et vice-versa.

Par exemple, une valeur de 1,75 dépasse de 75 % la moyenne.

Calibrage MRC : comparaison de municipalités à l'intérieur d'un même territoire de MRC alors que la moyenne est établie à l'échelle de la MRC en question.

Calibrage RLS : comparaison de municipalités ou MRC à l'intérieur d'un même territoire de RLS alors que la moyenne est établie à l'échelle du RLS en question.

Calibrage régional : comparaison de municipalités, MRC ou RLS à l'intérieur du territoire régional alors que la moyenne est établie à l'échelle de la région de Lanaudière.

Calibrage national : comparaison de municipalités, MRC, RLS et de la région de Lanaudière avec le Québec alors que la moyenne est établie à l'échelle nationale.

Leclerc, Bernard-Simon et Josée Payette. *Indice comparatif de défavorisation de secteurs à concentration de défavorisation matérielle et sociale selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, encart.

Pour toute information supplémentaire, contactez Bernard-Simon Leclerc au 450.759.1157 poste 4324 ou, sans frais, au 1.800.668.9229 ou par courriel à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca.



Les données indiquent que la proportion de défavorisation sociale de la MRC des Moulins est inférieure à la moyenne du RLS de Lanaudière-Sud (ICD = 0,77), mais que la forme matérielle surpasse de 29 % la moyenne de ce même territoire (ICD = 1,29) (tableau 5).

Le secteur La Plaine de la municipalité de Terrebonne (2,94) est tout particulièrement concernée par la défavorisation matérielle, alors que la défavorisation combinée dans l'ancienne municipalité de Terrebonne (2,20) est plus de deux fois supérieure à la moyenne du RLS de Lanaudière-Sud (encart).

Tableau 5

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
RLS de Lanaudière-Sud	1,00	1,00	1,00
MRC de L'Assomption	0,70	1,25	1,02
MRC des Moulins	1,29	0,77	0,96

Similairement, la population de la MRC des Moulins affiche des proportions de défavorisation matérielle, sociale et combinée plus faibles que la population de référence, lorsque celle-ci est la région de Lanaudière (ICD = 0,35, 0,71 et 0,23) (tableau 6). Les indices comparatifs de défavorisation de la MRC des Moulins détonnent notamment par rapport à ceux des MRC de Lanaudière-Nord ; la proportion de défavorisation matérielle de la MRC de Montcalm et de Matawinie, par exemple, est respectivement plus élevée de 163 % (ICD = 2,33) et 151 % (ICD = 2,51) que la moyenne régionale (tableau 6).

Tableau 6

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Lanaudière	1,00	1,00	1,00
RLS de Lanaudière-Nord	1,85	1,14	1,74
MRC de D'Autray	1,79	1,04	2,35
MRC de Joliette	0,80	1,80	2,28
MRC de Matawinie	2,51	0,71	0,79
MRC de Montcalm	2,63	0,82	1,51
RLS de Lanaudière-Sud	0,31	0,89	0,37
MRC de L'Assomption	0,26	1,08	0,53
MRC des Moulins	0,35	0,71	0,23

Le tableau 7 compare les territoires de Lanaudière à la référence nationale. L'indice comparatif exprime cette fois les écarts observés par rapport à l'ensemble du Québec. On note ainsi que les secteurs défavorisés quant à l'une ou l'autre forme regroupent proportionnellement moins de résidants de la MRC des Moulins.



Tableau 7

Territoires	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Québec	1,00	1,00	1,00
Lanaudière	1,09	0,48	0,60
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,81
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,35
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22

En conclusion, il ressort des données des tableaux 5 à 7 et de l'encart que la population de Lanaudière n'est pas considérée comme plus défavorisée sur le plan matériel mais, inversement, elle est étiquetée comme plus avantagée sur le plan social et quant à la défavorisation combinée lorsqu'on la compare à l'ensemble du Québec. Cela dit, sans que tous les résidents de la région ne partagent le même niveau de défavorisation. Les niveaux de défavorisation recalibrés pour exprimer les écarts observés à l'intérieur de la région sociosanitaire, d'un RLS ou d'une MRC fournissent ainsi à l'Agence de Lanaudière, à ses établissements, aux organismes communautaires régionaux et aux partenaires des autres secteurs de la société un outil utile à une analyse régionale de leur population et de leurs clientèles.

*Aide, soutien,
conseils et
formation*

Vous désirez plus d'information concernant le développement, l'utilisation et l'interprétation de l'indice de défavorisation? Vous souhaitez obtenir des données particulières, notamment par groupe d'âge et sexe pour chaque secteur? Veuillez contacter Bernard-Simon Leclerc au 450 759-1157, poste 4324 ou, sans frais, 1 800 668-9229, poste 4324, ou encore par courrier électronique à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca

Une séance de formation peut également être offerte aux groupes de gestionnaires, de planificateurs, d'intervenants et de chercheurs qui en font la demande.

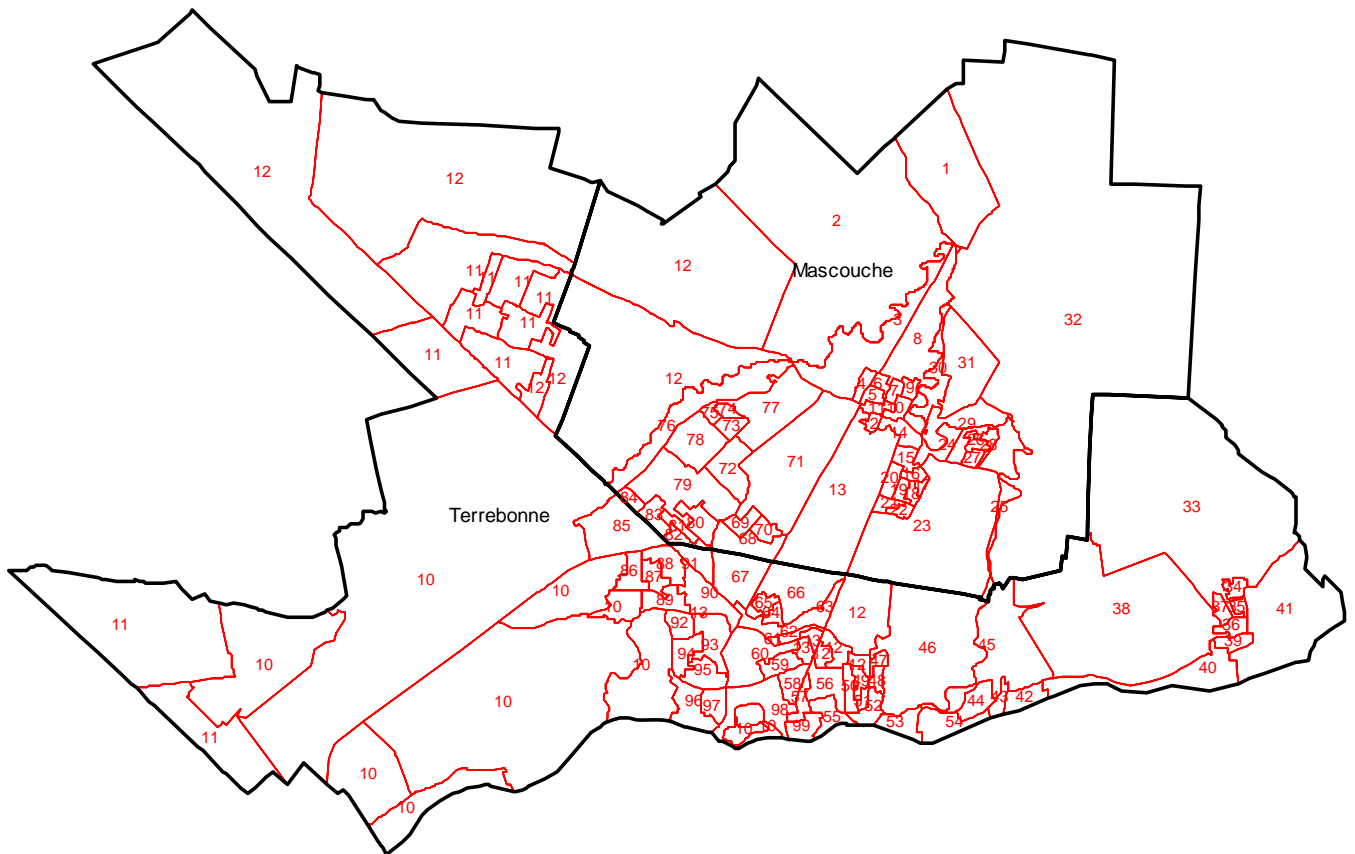


Références
bibliographiques

- ¹ GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. « L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales », *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.
- ² PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.
- ³ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 104-113.
- ⁴ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité* [Revue de l'Observatoire francoquébécois de la santé et de la solidarité], n° 1, 2003, p. 191-208.
- ⁵ SARLO, Christopher. *Measuring poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, 2001, 79 p.
- ⁶ BOUCHARD, Camil, Marie-France RAYNAULT, Robert CHOINIÈRE. *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de santé, [2002?], 23 p.
- ⁷ MORASSE, Julie Alice. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, 94 p.
- ⁸ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire du Centre de santé et de services sociaux du sud de Lanaudière, Calibrage à l'échelle du réseau local de services de Lanaudière-Sud*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 37 p.
- ⁹ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.



Figure 1
Code des différents secteurs de la MRC des Moulins



Les codes correspondant aux différents secteurs que comprend la MRC ont été tronqués pour faciliter la lecture. Ainsi, le secteur 112 de la figure 1 et de l'encart équivaut au secteur 24640112 du tableau 4.



Figure 2
Répartition géographique de la défavorisation matérielle sur le territoire de la MRC des Moulins, calibrage à l'échelle de la MRC

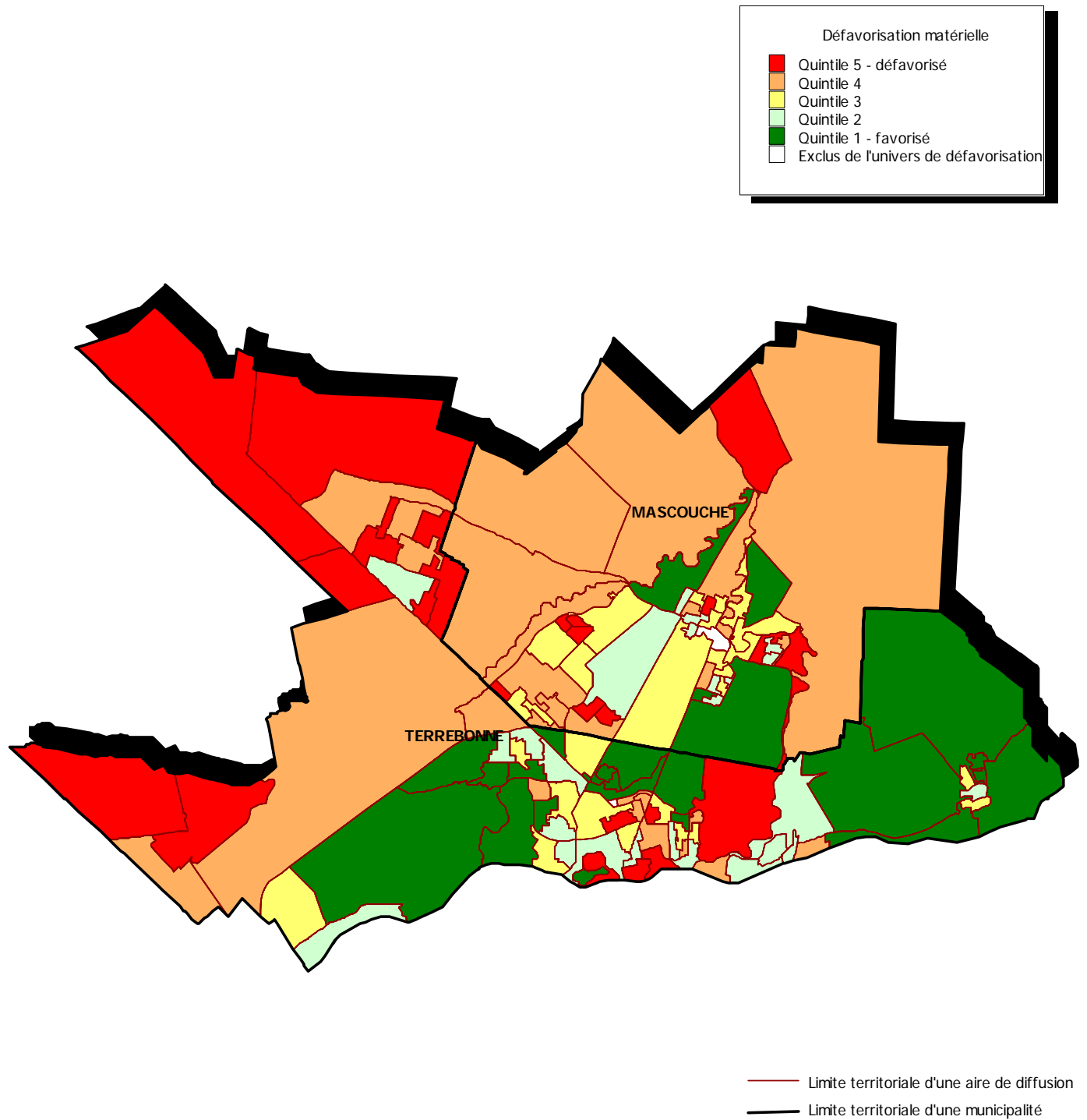




Figure 3
Répartition géographique de la défavorisation sociale sur le territoire de la MRC des Moulins, calibrage à l'échelle de la MRC

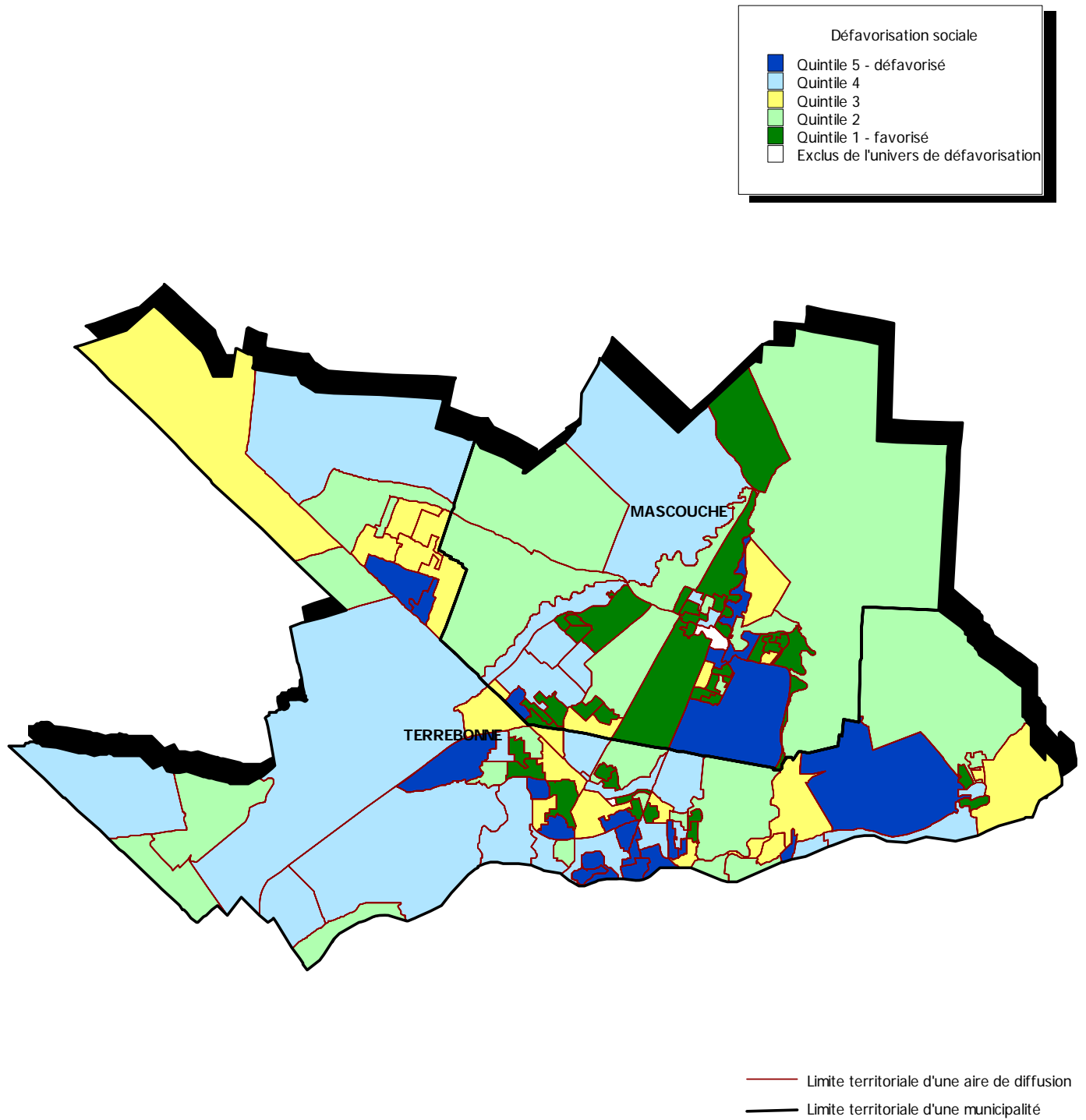
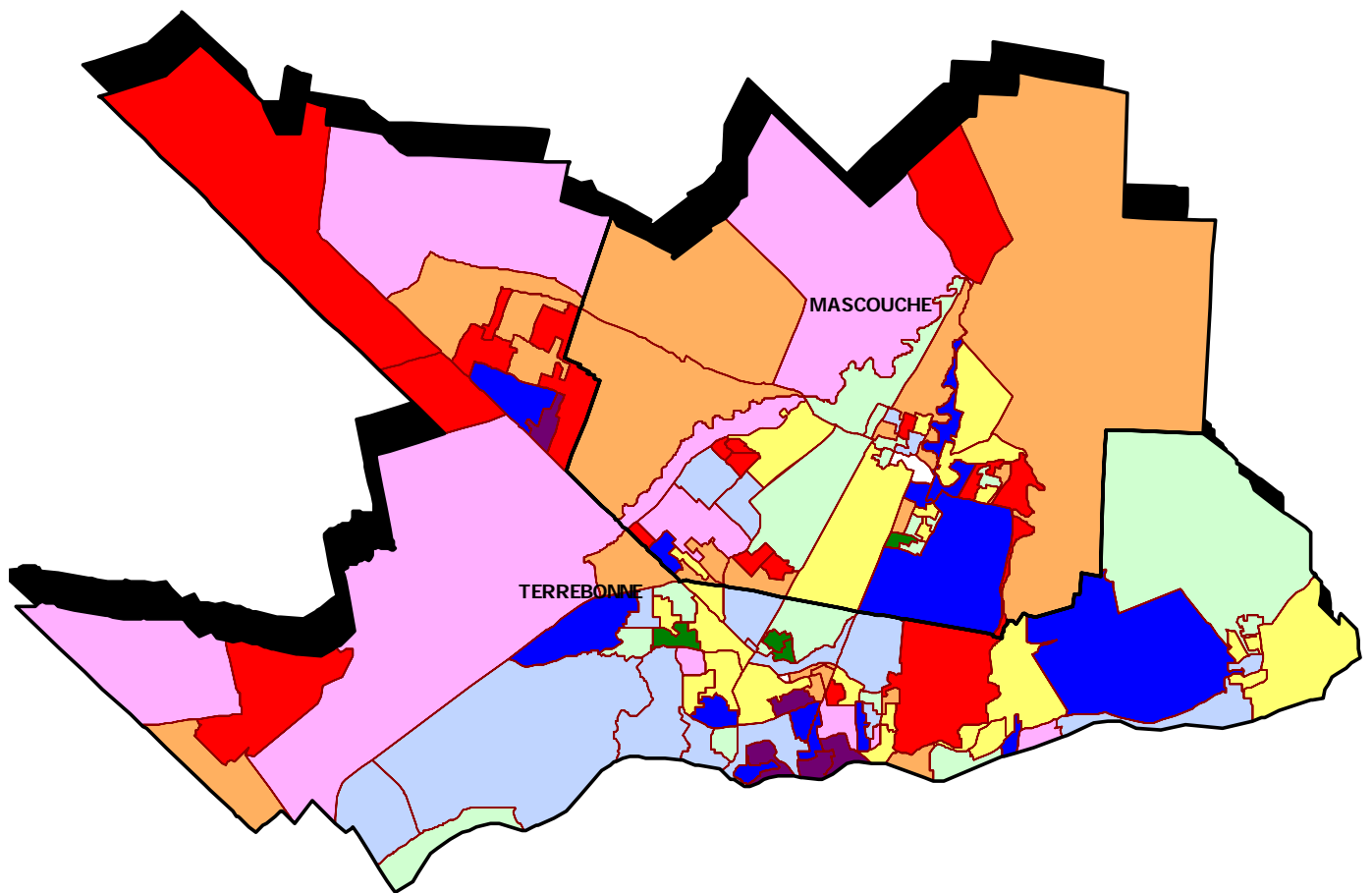
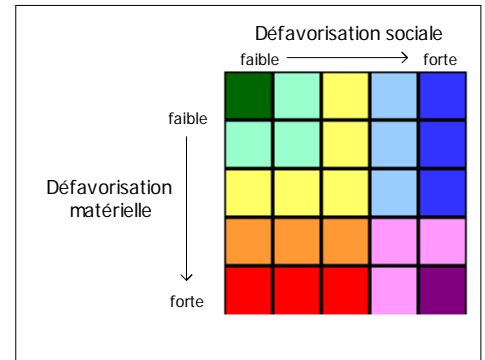




Figure 4
Répartition géographique de la défavorisation matérielle et sociale sur le territoire de la MRC des Moulins, calibrage à l'échelle de la MRC



— Limite territoriale d'une aire de diffusion
 — Limite territoriale d'une municipalité

Le présent fascicule a été réalisé par le Service de surveillance, recherche et évaluation. Il s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière

Recherche et rédaction : Bernard-Simon Leclerc
Extraction des données : Geneviève Marquis
Production des cartes : Josée Payette
Calcul des indices et des indicateurs : Bernard-Simon Leclerc
Conception graphique : Marie-Josée Charbonneau et Josée Payette
Mise en pages : Marie-Josée Charbonneau
Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, André Guillemette, Louise Lemire, Josée Payette
Révision linguistique : Daniel Desrochers

Cote Santécom : 14-2006-029

Dépôt légal : deuxième trimestre 2006
ISBN : 2-89475-338-1 (version imprimée)
2-89475-339-X (version PDF)
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ce document peut être reproduit sans autorisation si la source est mentionnée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC des Moulins*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages + 1 encart.